Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment, organisation et réalisation du gros œuvre

Session 2022 • Code sujet : **E2, unités U21 et U22 : E21 et E22** • Durée : **1 h de prise de connaissance du dossier de base, puis 4 h pour E21 et 4 h pour E22**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Organisation de la prise de connaissance et fichiers du dossier de base** (1 question) — **Page 3**
2. **Analyse technique d’un ouvrage** (1 question) — **Page 4**
3. **Préparation et organisation de travaux** (1 question) — **Page 5**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E2 - Technologie (sujet de synthèse 1)/2022/Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022 - 14-Sujet.pdf

1. Organisation de la prise de connaissance et fichiers du dossier de base

La note destinée aux centres d'examen fixe les conditions de mise à disposition du dossier de base des unités U21 et U22. Elle indique une heure de prise de connaissance, le matériel et les logiciels disponibles, ainsi que les fichiers DB0 et DB6 à DB16.

Question Cadre. La note précise les conditions de consultation du dossier de base : les fichiers sont copiés sur le serveur ou remis sur CD-ROM, ne doivent pas être visionnés avant l'horaire officiel et sont consultables pendant la prise de connaissance et les épreuves associées.

Le dossier de base est copié sur le serveur la veille de l'épreuve ou remis sur CD-ROM à chaque candidat. Il comprend les fichiers DB0 et DB6 à DB16. Les candidats ne peuvent pas les consulter avant l'horaire officiel de la prise de connaissance. La consultation est autorisée pendant cette prise de connaissance, d'une durée d'une heure, puis pendant les épreuves associées U21 et U22, prévues chacune sur quatre heures.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consultation à partir de l'horaire officiel, pendant la prise de connaissance et les épreuves associées. Fichiers : DB0 et DB6 à DB16.

2. Analyse technique d’un ouvrage

La note décrit les conditions matérielles et numériques de l’épreuve E21, d’une durée de quatre heures. Elle prévoit les documents DT1 à DT4 et le fichier réponse DR6, à enregistrer avec le nom du fichier et le numéro du candidat.

Question Cadre. La note recense pour E21 la durée, le matériel et les logiciels disponibles, les documents DT1 à DT4 ainsi que le fichier réponse DR6. Elle ne donne ni consignes de travail à réaliser par le candidat, ni barème.

L’épreuve E21 (unité U21) dure **4 h**. Le matériel coché comprend une table avec poste informatique et une imprimante A4. Les logiciels cochés sont Acrobat Reader, le tableur, le traitement de texte et BIMvision pour les maquettes au format IFC. Les documents techniques à consulter sont DT1 à DT4. Le fichier réponse DR6 est à copier sur CD et à joindre à la copie d’examen, sous le nom « Nom du fichier-n° du candidat ».

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> E21 : 4 h, DT1 à DT4, fichier réponse DR6 à remettre sur CD sous la convention de nommage indiquée.

3. Préparation et organisation de travaux

La note décrit les conditions matérielles et numériques de l'épreuve E22, d'une durée de quatre heures. Elle prévoit l'accès aux documents DT1 à DT4 et indique les équipements et logiciels disponibles au centre d'examen.

Question Cadre. La note recense pour E22 la durée, le matériel et les logiciels disponibles, ainsi que les documents DT1 à DT4. Elle ne donne ni consignes de travail à réaliser par le candidat, ni barème.

L'épreuve E22, unité U22, dure **4 heures**. Le matériel coché est une table avec poste informatique ; aucune imprimante n'est indiquée comme disponible. Les logiciels cochés sont Acrobat Reader et la visionneuse de maquette numérique BIMvision, pour les fichiers IFC. Les documents à consulter sont **DT1 à DT4**. Ils sont accessibles pendant l'épreuve, mais ne doivent pas être visionnés avant son début. La note décrit les moyens mis à disposition, sans préciser de tâche à réaliser ni de barème.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> E22 : 4 h, poste informatique, Acrobat Reader, BIMvision et documents DT1 à DT4.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Cette note de préparation des centres concerne le baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment, organisation et réalisation du gros œuvre, session 2020, dossier E2, unités U21 et U22. Elle prévoit une heure de prise de connaissance, puis quatre heures pour E21 et quatre heures pour E22. Elle précise les matériels, logiciels et fichiers disponibles, sans présenter les questions ni le barème des épreuves.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier de base E2 prévoit 1 h de prise de connaissance, puis 4 h pour E21 et 4 h pour E22.
- Les fichiers du dossier de base sont DB0 et DB6 à DB16.
- E21 utilise les documents DT1 à DT4 et le fichier réponse DR6.
- E22 utilise les documents DT1 à DT4; la visionneuse de maquette numérique prend en charge le format IFC.

Points de vigilance & attentes du jury

- Ne pas rendre les fichiers du dossier de base visibles avant l'horaire officiel de prise de connaissance.
- Prévoir le matériel et les logiciels cochés sur chaque page de préparation de sous-épreuve.
- Pour E21, fournir DT1 à DT4 et le fichier DR6, nommé selon les indications de la note.
- Ne pas déduire de cette note des points, un coefficient ou des critères de notation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quand les candidats peuvent-ils consulter les fichiers du dossier de base ?

Les fichiers ne doivent pas être visionnés avant l'horaire officiel. La note prévoit leur consultation pendant l'heure de prise de connaissance du dossier de base et pendant les épreuves associées.

Q : Quels fichiers sont prévus pour les deux sous-épreuves ?

E21 et E22 disposent des documents DT1 à DT4. Le fichier réponse DR6 est également prévu pour E21 et doit être enregistré avec le nom du fichier et le numéro du candidat.

Q : Quelle est la durée totale indiquée pour le dossier E2 ?

La note indique une heure de prise de connaissance du dossier de base, puis quatre heures pour E21 et quatre heures pour E22. Le total annoncé pour ces périodes est de neuf heures.

Q : La note donne-t-elle un barème ou des critères de notation ?

Non. Il s'agit d'une note de préparation destinée aux centres d'examen. Elle précise les durées, les équipements, les logiciels et les fichiers à prévoir, mais n'indique ni coefficient, ni barème, ni critères d'évaluation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E2 - Technologie (sujet de synthèse 1)/2022/Bac Pro TBORGO - E2 - Technologie (sujet de synthèse 1) - Session 2022 - 14-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TBORGO : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.